

Aide-mémoire - demandes de service adressées aux guichets d'accès des services psychosociaux de la première ligne du CISSS de la Montérégie-Centre (corrigé)

À partir du **22 novembre 2023**, les références pour l'ensemble des services psychosociaux de la première ligne du CISSSMC doivent être acheminées par l'entremise du formulaire informatisé accessible dans l'extranet du CISSS de la Montérégie-Centre. La plateforme est sécurisée et confidentielle.

Par le biais de ce formulaire, vous pourrez effectuer les références pour les usagers et les familles ayant des besoins pour les services psychosociaux des guichets suivants :

- Accueil, analyse, orientation et référence (AAOR), Services psychosociaux généraux adultes (SGA) et Services de proximité en dépendance
- Guichet d'accès en santé mentale adulte (GASMA)
- Guichet jeunesse (Jeunes en difficultés, Santé mentale jeunesse, Agir-tôt)
- Déficience intellectuelle, trouble de spectre de l'autisme et déficience physique (DI-TSA-DP)
- Soutien à domicile (SAD) (Clientèle non-ambulatoire)
- Programme OLO-services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE)

Les trajectoires et offres de services déjà établies avec les différents guichets demeurent en fonction et doivent être respectées.

Ce formulaire informatisé (électronique) requiert que votre système informatique soit muni des dernières versions des navigateurs, *Google Chrome, Firefox ou Edge*.

Marche à suivre pour effectuer une référence :

Étape 1 : Accéder au formulaire informatisé disponible sur l'extranet du CISSS de la Montérégie-Centre à l'adresse suivante :

<https://www.santemonteregie.qc.ca/centre/guichet-dacces-aux-services-psychosociaux-de-la-premiere-ligne>

Étape 2 : Choisir le guichet concerné par la référence.

Étape 3 : Compléter le formulaire et joindre les documents pertinents à la demande, par exemple un rapport d'évaluation, un résumé d'intervention, etc.

Une fois que la section « Informations sur le référent » est complétée, il est possible de sauvegarder les sections que vous avez déjà remplies et de quitter le formulaire. Vous recevrez un courriel qui confirme l'enregistrement du brouillon. Ce courriel vous indique le lien pour avoir accès au formulaire afin de le terminer.

Veillez noter qu'il est de la responsabilité du référent d'informer l'utilisateur ou la personne autorisée à consentir de cette demande de service et de s'assurer de son consentement. Cette autorisation est valable pour une période de 90 jours et peut être révoquée en tout temps.

Étape 4 : Soumettre le formulaire. Vous recevrez du guichet une confirmation de la réception de votre référence incluant le numéro de la demande et une copie en PDF du formulaire complété. La demande de service sera traitée par le guichet concerné et l'utilisateur sera orienté vers des services appropriés.



Vous avez des questions?

Pour toute question sur la procédure de référence, veuillez communiquer avec : info.reference.psychosociale.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca

Pour toute question d'ordre technique, veuillez communiquer avec : 16cj_edi@ssss.gouv.qc.ca

En dehors des heures d'ouverture, pour les situations urgentes seulement, nous vous invitons à joindre le 811 qui pourra, selon l'évaluation de la situation, vous diriger vers à un service de crise.